

## Une entreprise accro à la visioconférence

Polygone, société nazairienne experte en études de marchés, a l'habitude de courir la France et l'Europe. Pour réduire coûts et risques, elle travaille désormais par écrans interposés.

### L'initiative

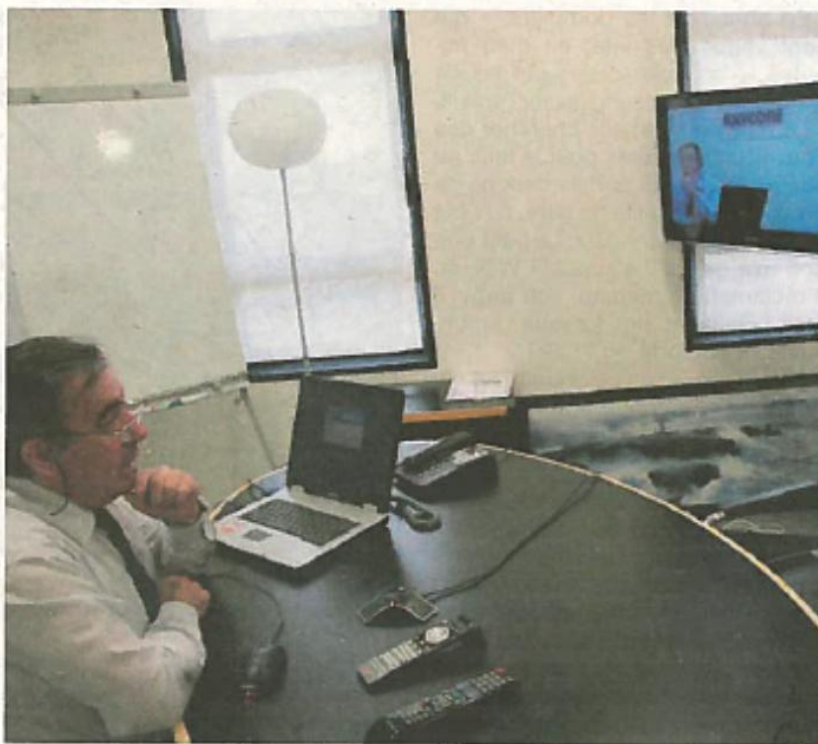
Finies les heures perdues sur les routes, dans les avions... La société Polygone, expert auprès des entreprises pour le montage de dossiers d'aménagement commercial et pour des études de marché, a choisi, depuis 2011, la visioconférence pour garder le contact avec ses clients.

### 6,5 mois de travail gagnés

Créé en 1982 à Saint-Nazaire, Polygone compte aujourd'hui 48 salariés dont trois qui sillonnent toute la France et une partie de l'Europe : son président, Claude Blouet, son directeur de production et chargé de clientèle, François Roussel, et son directeur commercial et chargé de clientèle Stéphane Suzineau.

C'est ce dernier qui a été l'élément déclencheur de la mise en place des visioconférences. « Après une opération chirurgicale en 2009, je me suis trouvé dans l'incapacité de continuer à faire la route. On avait déjà évoqué cette possibilité technique mais la démarche n'avait pas abouti, explique-t-il. Pour me permettre de conserver mon emploi, l'entreprise a franchi le pas. » Et elle ne le regrette pas aujourd'hui.

Habitée des chiffres et des études, la société n'a pas manqué de dresser



Deux écrans, une caméra, un ordinateur. En deux clics, le tour est joué, la visioconférence peut commencer.

le bilan de cet investissement d'un montant de 15 000 €. Gagnant sur tous les tableaux ! « En un an, on a évité 45 000 km, 1 000 heures de conduite en voiture à deux

collaborateurs, soit 6,5 mois de travail pour un temps plein. Autant de fatigue et de risques d'accidents en moins », se félicite Stéphane Suzineau. Il évalue aussi l'intérêt pour la

planète « avec six tonnes de CO<sup>2</sup> en moins dans l'atmosphère ». Calculs à l'appui, le matériel (double écran, caméra, ordinateur) est amorti en moins d'une année.

### Entre 70 et 100 visioconférences en 2011

La visioconférence n'empêche pas les contacts directs, sur place. Elle permet de les limiter aux plus importants. « Ce système nous permet de nous différencier par rapport à nos concurrents. Avant, caler un rendez-vous pouvait prendre beaucoup de temps, entre agenda chargé et délai de route. Maintenant, par caméra interposée, on peut très rapidement être en relation avec le client. Bien sûr, il doit être équipé. Dans le cas contraire, il peut se rapprocher des chambres de commerce. Elles sont dotées de ce matériel. »

Polygone a tenu, en 2011, entre 70 et 100 visioconférences dans 36 sites en France, mais aussi en Espagne et en Pologne. Et le principe se développe. Une tendance que confirme la société installatrice, Nexes visio, de Saint-Brieuc, jointe... par visioconférence. « Avant, ce système était utilisé seulement en interne. Maintenant il s'ouvre de plus en plus à l'interentreprises. »

Éric MARTIN